

# Cédric, accro des arbres et de l'accrobranche



Cédric Billiot-Laillet. « On fait des trucs un peu "bizarres" comme faire des câlins aux arbres. »

(Photos NR)

Cédric Billiot-Laillet grimpe dans les arbres avec l'agilité d'un singe. Depuis trois ans, il fait partager sa passion pour la nature et les arbres avec son activité d'accrobranche, La Canopée enchantée.

**R**ien ne prédestinait Cédric à se lancer dans le pari fou de monter une société d'accrobranche itinérante. Il y a de cela encore trois ans, il travaillait dans le contrôle aérien. Rien à voir ! « Un jour, j'en ai eu marre, j'ai pétié un câble. Alors, maintenant, au lieu de travailler trente mètres sous terre, je bosse trente mètres au-dessus. »

Le milieu des arbres ne lui était pas totalement inconnu puisqu'il a une formation d'arboriste. C'est d'ailleurs certainement le « p'tit plus » qu'il offre à ses clients, comparé à d'autres. Et par là, il entend bien le véritable accrobranche. « Des tas de gens confondent l'accrobranche et les parcours proposés dans les parcs d'attractions. Ça n'a strictement rien à voir. L'accrobranche est une marque déposée qu'ils n'ont pas le droit d'utiliser ! » La différence avec les parcours ? Aucune structure n'est fixe. Cédric n'utilise ni clou ni vis. Il se sert de cordes et non de câbles. Et tout

cela, il le fait avant tout parce qu'il respecte la nature et les arbres.

**Les yeux bandés  
chacun met  
ses sens en éveil**

D'ailleurs, avant de grimper, Cédric fait découvrir les arbres à ses clients en commençant par une promenade en forêt. Les yeux bandés, chacun met ses sens en éveil. « Au départ, ils ne sont pas très rassurés. Puis, petit à petit, ils s'habituent à cet environnement. On fait des trucs un peu "bizarres" comme faire des câlins aux arbres. Cela leur permet de les respecter, juste avant de grimper. »

Mais les débuts dans ce milieu ont été difficiles. « D'abord, il a fallu que je suive une formation pendant trois ans pour pouvoir monter ma société et demander la marque d'accrobranche. » Et le concept innovant, tout du moins dans la région, de faire de l'itinérance n'a pas été facile à faire connaître puis à faire adopter au public. « La première année a été catastrophique ! Et puis, c'est venu petit à petit, par le bouche à oreille... » Maintenant, Cédric dépasse même les frontières. Un projet est en cours pour la Belgique. Et des idées, il en a encore plein d'autres qui germent dans son esprit !

**Audrey NOWAZYK**



Avant de grimper dans les arbres, passage obligatoire dans la forêt, les yeux bandés.

## Affût et brame du cerf vus d'un chêne

La Canopée enchantée organise des journées dédiées à l'affût et au brame du cerf. Les premières auront lieu les 26, 27, 28 et 29 septembre dans un lieu encore tenu secret, mais qui, selon les propos de Cédric Billiot-Laillet, est « un site d'exception », à une quinzaine de kilomètres au nord de Tours.

Perchés entre 10 et 15 mètres dans un chêne, les participants pourront profiter d'un point de vue sur

une place de brame et un étang où les animaux viennent s'abreuver.

Les 3, 4, 5 et 6 octobre, ce seront chevreuil, daims, cerfs, biches ou encore sangliers qui seront observés à la sortie de la lisière des bois de Luynes.

Renseignements et réservations (obligatoires) à La Canopée enchantée, tél. 02.47.42.08.90.